



**SERVICE DE POLICE MUNICIPALE
VILLE DE VAIRES-SUR-MARNE**

AUTORISATION DE DÉMARCHER

N° /202

La société,

Sise,

Est autorisée à démarcher sur la commune de Vaires-sur Marne,

Du.....au

Objet du démarchage :

**CE DOCUMENT NE CONSTITUE PAS UN CERTIFICAT DE GARANTIE NI UNE
RECOMMANDATION DE LA MAIRIE DE VAIRES-SUR-MARNE**

Madame, Monsieur

Vous avez sollicité notre service afin de pouvoir démarcher sur la commune et contacter directement nos administrés.

Nous sommes heureux de vous délivrer cette autorisation aux dates que vous avez demandées.

Nous vous rappelons qu'il s'agit d'une autorisation administrative qui exclut expressément de se prévaloir d'une recommandation quelconque de la Mairie de Vaires-Sur-Marne.

La police municipale